

Acceleratore transfrontaliero per la mobilità dei giovani

Procedura di selezione dei candidati

Accélérateur transfrontalier pour la mobilité des jeunes

Procédure de sélection des candidats

*Projet : MarittimoMOB Accélérateur de mobilité transfrontalière
Partenaire responsable : UNIGE-DICCA - Responsable scientifique : Prof. Ing. Francesca Pirlone,
Equipe de recherche : Prof. Ing. Ilenia Spadaro, Arch. Selena Candia, Dott.ssa Alessia Popia
Partenaires impliqués : CCIACS, PROMOCAMERA Sassari*



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

1. AJOUTS A L'AVIS



UNIVERSITÉ DE GÈNES
ÉCOLE POLITECNICA
DÉPARTEMENT DE GÉNIE CIVIL, CHIMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL - DICCA

D.D. N. 4687/ 2020

LE DIRECTEUR

- Compte tenu de la DD 3982/2020 du 12/10/2020 avec laquelle l'annonce du concours a été publiée pour l'inscription au Cours de troisième cycle en Spécialiste de l'accueil sécurisé en navigation de plaisance et tourisme durable - I édition, à la Génie civil, chimique et environnemental - DICCA avec date limite de dépôt des candidatures au 01.12.2020;
- Vu la note du 15.11.2020 du Directeur du cours, Prof. Francesca Pirlone, avec laquelle il demande de préciser l'art. 5 - Conditions d'admission ;

D È C R E T S

pour compléter *l'article 5 Conditions d'admission* comme suit (*ajouts en italique et en gras*):

Article 5 Conditions d'admission

Peuvent candidater les personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- ✓ suivre des cours universitaires ou de formation au niveau IV EQF ou supérieur en tant qu'étudiant https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/france/national-qualifications-framework_en ;
- ✓ *résident et / ou domicilié dans la zone territoriale du Programme maritime transfrontalier et plus précisément: pour la Sardaigne: toutes les provinces ayant priorité sur la province de Sassari; pour la Ligurie: Gênes, Imperia, La Spezia, Savona; pour la France: Corse;*
- ✓ avoir plus de 18 ans et moins de 35 ans ;
- ✓ être sans emploi ;
- ✓ connaissance et/ou compréhension d'au moins deux langues parmi : français/italien/anglais.

Un maximum de 20 étudiants sont admis au cours. Le nombre minimum d'étudiants pour activer le cours est de 10.

Le classement final sera réparti comme suit: maximum 10 participants pour la Corse, au moins 5 pour la Ligurie et au moins 5 pour la Sardaigne. Si la proportion souhaitée n'est pas atteinte, les places restantes seront réparties selon les modalités établies par le comité de sélection lors de l'évaluation des candidats.

Gênes, le 17/11/2020

Le Directeur du
Département
Digitalement signés Prof. Guido Busca

Gestionnaire de procédures Dr. Aldo Spalla